

## Vos qualifications au service du citoyen

## **CONCOURS**

Service des ressources humaines Division de la dotation **PROFESSIONNELS** 

## CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN GESTION FINANCIÈRE

SERVICE DES FINANCES
DIVISION DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE
SECTION DE LA GESTION PAR ACTIVITÉS

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste permanent de conseillère ou conseiller en gestion financière à sa Division du budget et de la planification financière au Service des finances.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur de la Section de la gestion par activités, la personne titulaire du poste collabore avec la Direction générale ainsi que les différentes unités administratives dans l'évaluation de différents projets stratégiques et apporte des recommandations. Elle participe à l'analyse des écarts de performance financière. Elle forme et accompagne les clients dans l'analyse et l'utilisation de l'information de gestion. Elle participe à l'optimisation des processus d'affaires des unités administratives. Elle collabore à la mise en place d'un nouveau système budgétaire et de coûts de revient.

**EXIGENCES** 

Détenir un diplôme universitaire dans une discipline appropriée, notamment en administration des affaires et posséder un minimum de deux année d'expérience en comptabilité de gestion.

Détenir le titre comptable CPA.

Maitriser la suite Office, posséder de bonnes habiletés en informatique ainsi qu'une excellente maîtrise de Microsoft Excel.

Posséder un esprit d'analyse développé et une bonne capacité à travailler en équipe, à innover et à exercer un rôle-conseil dans son domaine.

TRAITEMENT De 51 069 \$ à 88 435 \$.

HORAIRE 35 heures par semaine.

PÉRIODE Du 30 mars au 13 avril 2015. D'AFFICHAGE

NUMÉRO DE PROFR-016-2015. CONCOURS

INSCRIPTION Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la

Ville de Québec situé à l'adresse suivante :

www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

## ÉQUITÉ EN EMPLOI

La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.